AVIVA

Comment bien remplir son constat auto

Ce document a pour but de vous aider et de vous conseiller pour remplir un constat amiable auto afin de préserver vos intérêts.

Complétez un seul constat au stylo bille, un feuillet à remettre à votre agent général et l'autre feuillet à conserver par la partie adverse.

5 - Témoins

S'il y a un témoin, précisez ses coordonnées **complètes** permettant son identification.

12 - Circonstances

Chaque conducteur doit cocher la ou les cases correspondant à sa manœuvre (colonne A pour le véhicule A, colonne B pour le véhicule B).

Conseils pour les manœuvres suivantes :

Véhicule en stationnement/à l'arrêt :
Cochez la case **1** et **rayez la mention** ne correspondant pas à votre situation (ex : Être au feu rouge équivaut être à l'arrêt).

Choc Arrière :
Si vous êtes percuté à l'arrière, seul l'autre véhicule doit cocher la case **8** de sa colonne.

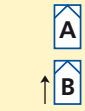

Choc Latéral :
Si vous êtes percuté sur le côté, l'autre véhicule doit cocher la case **10** de sa colonne.

Non Respect d'une priorité :
Si le véhicule adverse n'a pas respecté un signal de priorité, il doit avoir coché la case **17** de sa colonne.

10 - Localisation du point de choc

Indiquez bien le point de choc **initial** à l'aide d'une flèche.

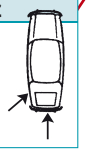

11 - Dégâts apparents

Notez bien tous les dommages apparents relatifs au point de choc même des petites rayures.

13 - Croquis

Matérialisez les chaussées et positionnez les véhicules au moment du choc.
Précisez les provenances, les directions des véhicules et la signalisation (panneau stop, cédez le passage, couleur des feux, ligne continue, ligne discontinue, flèches directionnelles, zèbra…).

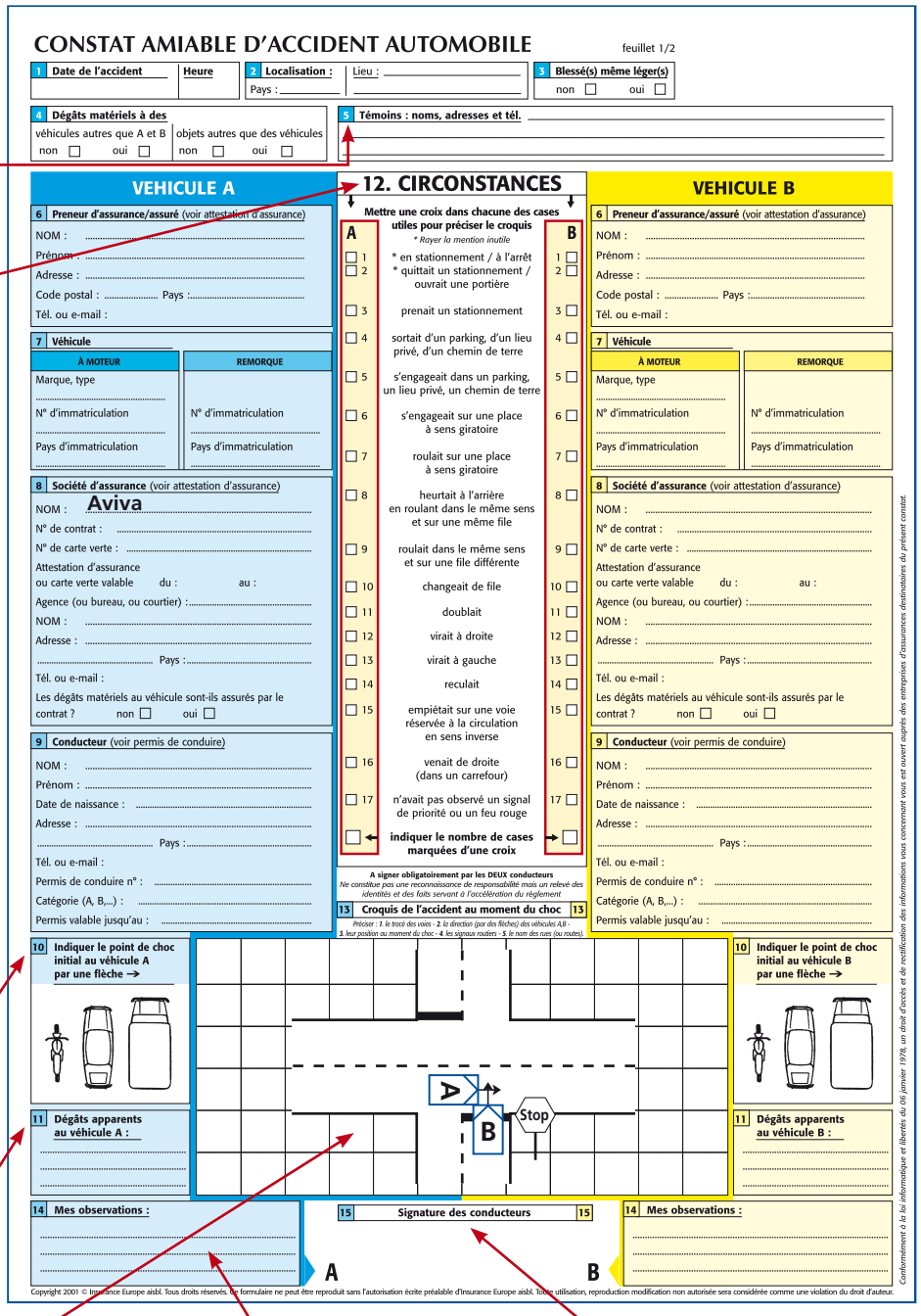

14 - Mes observations

Apportez des précisions sur les circonstances **et/ou** contestez les observations de l'autre partie si désaccord. Toute observation doit clairement préciser le véhicule concerné : A ou B.

15 - Signature des conducteurs

Avant de signer, relisez et vérifiez **toutes** les informations.

Les sigles à utiliser :

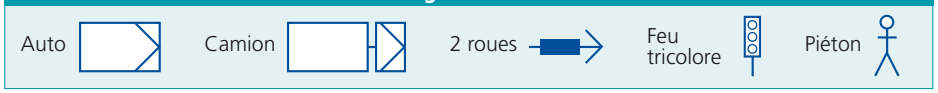

Aviva Assurances : *Société anonyme d'Assurances Incendie Accidents et Risques Divers au capital de 178 771 908,38 €.*
Entreprise régie par le Code des assurances.
Siège social : 13 rue du Moulin Bailly - 92270 Bois-Colombes Cedex - 306 522 665 R.C.S. Nanterre.

aviva.fr

Comment bien remplir son constat auto N°18658-0716 - Document non contractuel à jour le 20/07/2016.